

Evaluer et prévenir la pénibilité au travail

Risques psychosociaux, souffrance au travail et conflits



Votre demande porte sur :

- La structuration et l'accompagnement à la mise en œuvre d'un accord « Pénibilité » ;
- L'aide à l'évaluation des facteurs de risque de pénibilité ;
- Des conseils concernant les actions de prévention à mettre en place.

Notre accompagnement vise à :

- Informer et donner des repères sur la démarche de prévention de la pénibilité, compte tenu notamment des différentes évolutions réglementaires
- Analyser les situations de travail et les déterminants sources de pénibilité sur l'ensemble des facteurs de risque (contraintes physiques marquées, environnement physique agressif, rythmes de travail, autres facteurs) au regard des spécificités de l'entreprise et de son activité
- Proposer des pistes de prévention à la fois techniques, organisationnelles et humaines.

Déroulement de l'intervention

1	Définir la notion de pénibilité	2	Evaluer les facteurs de risque	3	Proposer des axes de prévention
• Analyse de la demande • Définition du périmètre • Apport de connaissances	• Repérage des facteurs de risque • Analyse des situations de travail • Interface avec le document unique	• Aide à l'élaboration d'un plan d'actions • Conseils quant aux choix techniques et organisationnels			



Votre contact privilégié :

Anne BARRERE
05 34 63 84 30
asti@ast-i.org



- Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Certification Datadock
- Formation éligible au DPC (sous validation)



Datadock



CONSULTEZ NOTRE SITE WEB !



www.ast-i.org

Si vous souhaitez réaliser cette prestation en intraentreprise, contactez-nous.

14 rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

05 34 63 84 30

SIRET 47953857100049

TVA intracommunautaire FR 92 479 538 571

Organisme de formation n°73 31 04405 31